Ce que les premiers érudits ont relaté concernant le fait de se rendre chez le Sultan

Par l'imâm Al Hâfidh Djalâl Ed-Dîn As-Souyoûtî
(Mort en 911 de l'hégire)

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Voici ce qu'ont relaté les premiers érudits à propos du fait de se rendre chez les sultans :

Abou Dâwoûd, At-Tirmidhî, A-Nassâ-î et Al Bayhaqî dans *Chou3ab*[1] *Al Imane* rapportent selon Ibn Abbas, qu'Allah soit Satisfait d'eux, que le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : **« Celui qui habite le désert se durcit, celui qui poursuit le gibier devient inattentif et celui qui se rend aux portes des sultans s'expose à la fitna**[2] **».**

Aboû Dâwoûd et Al Bayhaqî rapportent qu'Aboû Hourayra, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : **'Celui qui habite le désert se durcit, celui qui poursuit le gibier devient inattentif et celui qui se rend aux portes des sultans s'expose à la fitna. Aussi longtemps que la personne s'approchera du sultan, elle s'éloignera d'Allah' ».**

Ahmad dans son Mousnad ainsi qu'Al Bayhaqî, selon une chaine de narration authentique, rapportent qu'Abou Hourayra a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui habite le désert se durcit, celui qui poursuit le gibier devient inattentif et celui qui se rend aux portes des sultans s'expose à la fitna. Aussi longtemps que la personne s'approchera du sultan, elle s'éloignera d'Allah' ».**

Ibn 3iddî rapporte qu'Abou Hourayra, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : **'Il y a en enfer un fleuve contre lequel tu dois chercher refuge auprès d'Allah soixante dix fois par jour, Allah l'a préparé pour les lecteurs**[3] **(du Coran) qui font preuve d'ostentation dans leurs oeuvres et la plus détestée des créatures auprès d'Allah est le savant du sultan'** ».

---

[1] NDT : Le chiffre « 3 » au sein d'un mot désigne le son correspondant à la lettre «عين ». Notre choix s'est porté sur cette transcription phonétique pour distinguer cette lettre de la « hamza ».
Pour cette dernière, on utilisera le symbole de l'apostrophe.

[2] NDT : « Fitna » : nous avons préféré gardé le mot arabe qui est plus spécifique que sa trduction en français par « tentation », au pluriel on dit : « des fitan »

[3] NDT : Par souci d'exactitude, nous avons opté pour une traduction littérale : le mot « Qourrâ' » a été traduit par le mot « lecteur du coran » afin de marquer la différence avec le mot « savant ».
En effet, « Qourrâ' » désigne ceux qui avaient appris le Coran par cœur et qui transmettaient le savoir qu'Il contient.

Ibnou Lâl et Al Hâfidh Abou Al Fityân Ad-Dahistânî, dans le livre « *Avertissement contre les savants du mal »* ainsi qu'Ar-Râfî3î dans *l'Histoire de Qazwîn*, rapportent qu'Abou Hourayra a dit : « Le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : '**La plus détestée des créatures auprès d'Allah est le savant qui se rend chez le calife**' ».[4]

Et dans les termes employés par Abî Fityân : **« La plus vile des créatures auprès d'Allah est le savant qui se rend chez le calife ».**

Ibn Mâdja rapporte qu'Abou Hourayra a dit : « Le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : '**Les plus détestés auprès d'Allah parmi les lecteurs sont ceux qui se rendent chez les émirs'** ».

Ad-Daylamî rapporte dans *Mousnad Al Firdaws* qu'Abou Hourayra, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : '**Si tu vois le savant fréquenter trop souvent le sultan, sache que c'est un voleur'** ».

Ibn Mâdja rapporte dans une chaîne de narration dont les rapporteurs sont fiables, qu'Ibn Abbas, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : '**Certains gens de ma communauté s'instruiront dans la religion, ils liront le Coran et diront : nous nous rendons chez les gouverneurs pour obtenir une part de leur vie d'ici-bas mais nous nous séparerons d'eux par notre religion. Mais ceci n'adviendra pas car de la même façon qu'on ne récolte que les épines de l'astragale (plante épineuse), on ne récolte que des péchés en les approchant' ».**

At-Tabarânî rapporte dans *Al Awsat,* dans une chaîne de narration dont les rapporteurs sont fiables, que Thawbân, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit qu'il interrogea le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam en ces termes :
« Ô Messager d'Allah, fais-je partie des gens de ta maison? »
Le Prophète se tût. Après que cette même question lui ait été posée à trois reprises, il dit : « **Oui, aussi longtemps que tu ne te dresseras pas devant la porte d'*As-Sadda* ou que tu ne te rendras pas chez un émir pour lui demander (quelque chose)** ».
Al Hâfidh Al Moundhirî, dans *At-Targhîb wa At-Tarhîb,* dit : « Ce qui est désigné par *As-Sadda* est la porte du Sultan et ce qui y ressemble ».

At-Tirmidhî rapporte en jugeant le Hadith authentique, ainsi qu'An-Nassâ-î et Al Hâkim en l'authentifiant, que le Prophète salla Allahou 3layhi wa sallam a dit : « **Des émirs viendront après moi, celui qui se rendra chez eux, les déclarera véridiques dans leurs mensonges, et les aidera dans leurs injustices, il n'est pas des miens et je ne suis pas des siens; et il ne viendra pas s'abreuver à mon bassin. Quant à celui qui ne se rendra pas chez eux, ne croira pas en leurs mensonges et ne les aidera pas dans leurs injustices; il est des miens et je suis des siens, et il viendra s'abreuver à mon bassin** ».

[4] NDT : Le mot arabe pour Calife ici est « Al 3oumâl » dans un autre hadith le Prophète salla Allahou 'alayhi wa sallam cite ce mot pour parler du calife qui lui succèdera (Al Boukhâri 1201), explication trouvée *dans Kanzou Al 3oumâl fi Sounani Al Aqwâl wa Al Af3âl* de l'imam d'Al Hindî, hadith 28985.

Ahmad, Aboû Ya3lâ et Ibn Hibbân dans son recueil authentique, rapportent qu'Aboû Sa3îd Al Khidrî, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : **'Il y aura des émirs sollicités par des groupes de gens composant leur entourage et des visiteurs'** ».

Ahmed, Al Bazâr et Ibn Hibbân dans son recueil authentique, rapportent que Djâbir Ibn Abdillah, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Des émirs viendront, celui qui se rendra chez eux, les aidera dans leur injustice et les déclarera véridiques dans leurs mensonges, n'est pas des miens et je ne suis pas des siens, et il ne s'abreuvera pas à mon bassin. Celui qui ne se rendra pas chez eux, ne les aidera pas dans leur injustice et ne les déclarera pas véridiques dans leurs mensonges, il est des miens et je suis des siens, et il viendra s'abreuver à mon bassin'** ».

Ach-Chîrâzî dans *Al Alqâb* rapporte qu'Ibn Omar, qu'Allah soit Satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il y aura certes des émirs, celui qui les déclarera véridiques dans leurs mensonges, les aidera dans leur injustice et se rendra à leurs portes, n'est pas des miens et je ne suis pas des siens, il ne s'abreuvera pas à mon bassin. Celui qui ne les déclarera pas véridiques dans leurs mensonges, ne les aidera pas dans leur injustice et ne se rendra pas à leurs portes, il est des miens et il viendra s'abreuver à mon bassin' ».**

Abou Al Hassan Ibn Soufyân dans son Mousnad, Al Hâkim dans son Târîkh, ainsi qu'Abou Nou3aym, Al 3ouqayli, Ad-Daylamî et Ar-Râfi3î dans son Târikh, rapportent qu'Anas Ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Les savants sont les garants des prophètes auprès des serviteurs d'Allah aussi longtemps qu'ils ne fréquenteront pas le sultan. S'ils le fréquentent, ils auront trahi les prophètes, méfiez-vous donc d'eux et écartez-vous d'eux'** ».

Al 3askarî rapporte qu'Ali Ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Les fouqaha[5] sont les garants des prophètes aussi longtemps qu'ils ne pénétreront pas la dounya[6] et ne suivront pas le sultan; s'ils font cela, méfiez-vous d'eux'** ».

Al Hâkim rapporte dans son Târikh ainsi qu'Ad-Daylamî que Mou3âd Ibn Djabal, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il n'y a pas un savant qui se rend volontairement auprès d'un détenteur du pouvoir, sans qu'il ne lui soit associé dans chaque type de châtiment qu'il subira en enfer'** ».

Abou Ach-Cheykh dans *Ath-Thawâb* rapporte que Mou3âd Ibn Djabal, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Si l'homme lit le Coran et s'instruit dans la religion puis se rend chez le sultan par flatterie pour lui ou par convoitise de ce qu'il possède entre ses mains, il aura fait autant de pas en enfer'** ».

---

[5] NDT : « Fouqaha » : pluriel de «faqîh » qui signifie juriste, savant spécialisé dans la jurisprudence islamique, nous avons préféré garder le mot arabe.
[6] NDT : « Dounya » : la vie d'ici bas.

Ad-Daylamî rapporte qu'Ibn Abbas, qu'Allah soit Satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il y aura vers la fin des temps des savants qui inspireront aux gens le désir de la vie dernière mais qui ne la désireront pas, qui appelleront au renoncement de la dounya mais qui n'y renonceront pas, qui interdiront la visite des émirs mais qui ne se l'interdiront pas'** ».

Ad-Daylamî rapporte que Omar Ibn Al Khattab a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Certes Allah aime les émirs s'ils fréquentent les savants et abomine les savants s'ils fréquentent les émirs, car les savants lorsqu'ils fréquentent les émirs désireront la dounya tandis que ces derniers désireront la vie dernière s'ils fréquentent les savants**' ».

Abou Amrôu Ad-Dânî dans le livre *Al Fitan* rapporte qu'Al Hassan a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Cette Oumma[7] demeurera sous la main d'Allah et Sa protection aussi longtemps que ses lecteurs (du Coran) n'engageront pas de discussions avec les émirs'** ».

Al Hâkim rapporte dans un hadîth qu'il a jugé authentique que Abdoullah Ibn Ach-Choukhayr, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Limitez vos visites chez les riches, vous serez certainement plus à même de ne pas déconsidérer les bienfaits d'Allah'** ».

Al Hakîm At-Tirmidhi rapporte dans « Nawâdir Al Oussoûl » qu'Omar Ibn Al Khattab, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « **Le Prophète Salla Allahou 3alayhi wa sallam est venu vers moi et je reconnaissais la tristesse sur son visage, il toucha sa barbe puis dit : 'Nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons, Djibrîl vint me voir précédemment et me dit : après toi, dans un temps prochain, pas très lointain, ta communauté sera éprouvé.**
Je lui demandai : d'où viendra (cette fitna) ? De chez leurs lecteurs et leurs émirs, me dit-il. Les émirs détiendront les droits des gouvernés et ne les leur donneront pas, les lecteurs suivront les passions des émirs'
Je dis : 'Ô Djibrîl, de quelle manière se comportera celui qui se préservera parmi eux ? Il me répondit : 'En renonçant et en patientant, s'il leur est donné ce qui leur revient, ils le prennent et s'ils en sont privés, ils le laissent' ».

Al Hâkim rapporte qu'Abdullah ibn Al Hârith, qu'Allah soit Satisfait de lui, a entendu le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam dire : « **Il y aura après moi des sultans et les fitan se trouveront à leurs portes comme aux endroits où baraquent les chameaux[8], ils ne donneront rien à qui que ce soit sans reprendre de sa religion l'équivalent de ce qu'ils lui ont donné** ».

Ad-Daylamî rapporte qu'Abi Al A3war As-Silmî, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Méfiez-vous des portes des sultans**' ».

---

[7] NDT : « Oumma » : la communauté des musulmans.

[8] NDT : L'endroit où baraque le chameau en arabe : « Mabârik Al Ibil », il est d'ailleurs interdit selon un Hadith d'y prier. Cheikh Ibn Djibrîn explique que l'une des sagesses de cette interdiction est qu'on ait dit que cet endroit est un refuge pour les démons, wa Allahou a3lem.

Al Hassan Ibn Soufyân dans son Mousnad ainsi qu'Ad-Daylamî rapportent qu'Ibn Omar, qu'Allah soit satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Méfiez vous des portes des sultans et de leur entourage, les gens qui en sont les plus proches sont les plus éloignés d'Allah, celui qui aura privilégié le sultan à Allah a rendu la fitna dans son cœur apparente et cachée, la piété l'aura quitté et le laissera hésitant'** ».

Ibn 3assâkir rapporte qu'Ibn Abbas, qu'Allah soit Satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il y aura des membres de ma communauté qui liront le Coran et qui s'instruiront dans la religion, le Chaytan[9] viendra à eux et leur dira : "Si vous vous rendez auprès du sultan, il améliorera une partie de votre dounya et vous vous préserverez d'eux grâce à votre religion", mais cela n'arrivera pas, de même qu'on ne qu'on ne récolte que les épines de l'astragale (plante épineuse), on ne récolte que des péchés en les approchant'** ».

Hannâd Ibn As-Sirrî rapporte dans « Az-Zouhd » que 3oubayd Ibn 3oumayr, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Plus l'homme se rapproche du Sultan plus il s'éloigne d'Allah'** ».

Ad-Daylamî rapporte qu'Anas, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui s'approche d'un détenteur du pouvoir de la distance d'un empan, Allah s'éloignera de lui de la distance d'une brasse'** ».

Ad-Daylamî rapporte qu'Abi Ad-Dardâ' a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui sort pour marcher vers un sultan injuste, volontairement et de son plein gré, par flatterie pour lui, pour le rencontrer et le saluer, s'enfoncera dans le feu de la Géhenne l'équivalent des pas qu'il a marché jusqu'à ce qu'il revienne de chez le sultan vers sa maison. S'il aura penché vers les passions du sultan ou l'aura appuyé (dans son injustice), il n'y aura pas une malédiction d'Allah qui s'abattra sur le sultan sans qu'elle ne s'abatte également sur lui, et il ne sera pas châtié par un type de châtiment sans qu'il en soit de même pour lui' ».**

Abôu Ach-Cheykh rapporte qu'Ibn 3omar, qu'Allah soit Satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui lit le Coran et s'instruit dans la religion puis se rend chez un détenteur du pouvoir par convoitise de ce qu'il possède entre ses mains, Allah scellera son cœur et il sera châtié chaque jour par deux sortes de châtiments qu'il n'aura pas connu auparavant'** ».

Al Hâkim dans son Târîkh rapporte que Mou3âd, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : « **Celui qui lit le Coran et s'instruit dans la religion puis se rend chez un détenteur du pouvoir par convoitise de ce qu'il possède entre ses mains, aura fait autant de pas sur son chemin en enfer.»**

---

[9] NDT : « Chaytan » : Satan.

Al Bayhaqî rapporte qu'un homme parmi les Banou Soulaym a dit que le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : « **Prenez garde aux portes des sultans** ».

Ad-Daylamî rapporte que Ali a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : **'Prenez garde de vous asseoir avec le Sultan, ceci constitue certainement une perte de la religion, et prenez garde à lui apporter de l'aide car vous n'êtes pas à l'abri de son affaire' ».**[10]

Ibn Chayba et At-Tabarânî rapportent qu'Ibn Abbas, qu'Allah soit Satisfait d'eux, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il y aura certes après moi des émirs que vous approuverez et (d'autres) que vous désapprouverez, celui qui s'opposera à eux sera sauvé, celui qui s'écartera d'eux sera à peine préservé et celui qui les fréquentera aura péri'** ».

Al Bayhaqî rapporte qu'Ali Ibn Abî Tâlib, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Méfiez-vous des portes du sultan'** ».

Et dans le « *Firdaws* » d'après le Hadîth de Ali, qu'Allah soit Satisfait de lui, le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : « **Les meilleurs (parmi) les Tâbi3ines**[11] **de ma communauté sont ceux qui ne s'approchent pas des portes des sultans** ».

Al Bayhaqî rapporte qu'Abou Mas3oûd, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Il y a à la porte des sultans des fitan comme à l'endroit où baraque le chameau, vous n'atteindrez rien de leur dounya sans qu'ils aient atteint de votre religion l'équivalent (de ce que vous avez pris)**' ».

Ad-Dârimî rapporte dans son Mounsad qu'Ibn Mas3oûd, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui veut honorer sa religion, qu'il ne rentre pas chez le sultan, qu'il ne s'isole pas avec les femmes et qu'il ne se querelle pas avec les gens des passions**'.»

Al Boukhâri rapporte dans son Târîkh ainsi qu'Ibn Sa3d dans « At-Tabaqât » qu'Ibn Mas3oûd, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « **L'homme rentre chez le gouverneur en ayant sa religion et en ressort sans rien** ».

Ibn Sa3d rapporte dans « At-Tabaqât » que Salama Ibnou Noubayt a dit : **« Je dis à mon père, et le Prophète était témoin derrière lui et l'entendit : 'Ô père, et si tu te rendais chez tel sultan pour obtenir de lui (des avantages) et que ton peuple obtenait cela sous ta tutelle ?' Il me répondit : 'Ô mon fils, je crains de m'asseoir avec eux dans une assemblée qui me fera rentrer en enfer'** ».

Ad-Dârimî rapporte qu'Ibn Mas3oûd, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**Celui qui recherche la science pour ces quatre raisons rentrera en enfer : pour rivaliser avec les savants, pour**

[10] NDT : « Son affaire » : traduction littérale, expression vague.
[11] NDT : « Tâbi3îne » : prédécesseurs qui ont survécu aux compagnons.

engager une dispute avec les effrontés, pour attirer l'attention des gens sur lui ou pour obtenir (quelque chose) de la part des émirs' ».

Ibn Mâdja et Al Bayhaqî rapportent qu'Ibn Mas3ôud, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « **Si les gens de science acquéraient la science pour la placer auprès de ses justes bénéficiaires, ils seraient les maîtres de leurs contemporains, mais ils ont généreusement dépensé cette science pour les gens de la dounya afin d'obtenir à travers elle une part de celle-ci. Ainsi, ils furent méprisés (par leurs contemporains)**.
En effet, j'ai entendu votre Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam dire : '**Celui qui a fait en sorte que ses soucis se réunissent en un seul : le souci de sa Akhira, Allah se chargera des soucis qui le préoccupent dans sa dounya. Et celui pour qui les soucis des affaires de la dounya se sont dispersés, Allah ne se préoccupera pas de savoir dans laquelle des rivières de la dounya il périra'** ».

Ibn Abî Chayba rapporte que Houdhayfa Ibnou Al Yamân, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « **Qu'aucun d'entre vous ne marche ne serait-ce que d'un seul empan en direction d'un détenteur du pouvoir** ».

Ibn Abî Chayba ainsi qu'Abou Nou3aym dans « Al-Hilya » rapportent que Houdhayfa, qu'Allah soit Satisfait de lui, a dit : « **Prenez garde aux lieux où stationnent les fitan.** »
On lui dit : « **Et quels sont ces lieux ? »** Il dit : « **Les portes de l'émir : l'homme rentre chez lui, approuvera ses mensonges et dira à son sujet (du bien) qu'il n'y a pas en lui** ».

Ibn Assakir rapporte qu'Abou Oumâma Al Bâhilî a dit : « Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : '**La créature la plus éloignée d'Allah est celle qui s'assoit avec les émirs, et qui les approuve dans toutes leurs injustices'.»**.

Al Bayhaqî rapporte que Wahb Ibn Mounbih al dit à 3ata' : « **Méfie-toi des portes des sultans, il y a des fitan comme à l'endroit ou baraque le chameau, tu n'atteindras rien de leur dounya sans qu'ils aient atteint de ta religion l'équivalent de ce que tu as pris** ».

Ibn Chayba et Al Bayhaqî rapportent que Salama Ibn Qays a dit : « J'ai vu Abou Dharr qui me dit : 'Ô Salama Ibnou Qays, retiens bien ces trois choses : **Ne réunis pas des coépouses[12] car tu ne seras pas juste même si tu le désires ardemment, n'accepte pas l'aumône[13] car celui qui en bénéficie est à la fois enrichi et diminué. Ne te rends pas chez un détenteur du pouvoir car tu n'atteindras rien de leur dounya sans qu'ils aient atteint de ta religion l'équivalent de ce que tu auras pris d'eux'** ».

[12] NDT : Par « réunir des coépouses », comprendre « sous le même toit », wa Allahou a3lem.
[13] NDT : Pour l'aumône, il a fallu s'éloigner d'une traduction littérale afin de donner un sens logique à la phrase.

Chapitre

La plupart des savants parmi les salafs et les vertueux parmi les khalafs[14] se sont accordés à dire que ces Ahâdîth[15] et Âthâr[16] sont à prendre dans l'absolu, que le savant ait été convié à venir les voir ou pas, qu'ils l'aient appelé pour un intérêt religieux ou autre.

Sofiane Ath-Thawrî a dit : « **S'ils t'appellent pour que tu récites 'Dis Allah est Unique[17], n'y vas pas'** ». (Parole rapportée par Al Bayhaqî comme dit précédemment).

Abou Nou3aym dans *Al Hilya* raconte que Maymoûn Ibn Mahrân a dit : « Abdoullah Ibn Abdel Mâlik Ibn Marwân vint en ville et envoya son chambellan (officier) à Sa3îd Ibn Al Moussayyib en lui disant : **« Réponds à l'invitation de l'émir des croyants** » Il répondit: « **Et quelle est sa requête ?** » Il dit : « **Il veut discuter avec toi** » Il répondit : « **Je ne fais pas partie de ceux qui discutent avec lui** ». Le chambellan revint voir l'émir qui lui dit : **« Laisse-le**» ».

Al Boukhâri a dit dans son Târîkh : **« J'ai entendu Âdam Ibn Abi Iyyâs dire : 'J'ai vu Hammâd Ibn Salama alors que le sultan l'avait convié,' Âdam lui dit : 'Vas voir ces gens.' Il répondit : 'Non, par Allah, je ne le ferai pas' ».**

Al Khatîb rapporte qu'il entendit Hammâd Ibn Salama raconter que certains califes lui envoyèrent un messager pour lui dire qu'une question compliquée leur était apparue et qu'il était convié à venir afin qu'on l'interroge à ce sujet.
Hammâd dit au messager **: « Dis au calife que nous avons connu des gens qui ne se déplaçaient pour personne à cause des Ahâdîth qui leur sont parvenus, si vous avez une question à nous soumettre, écrivez-nous une lettre et nous tâcherons d'y répondre ».**

Abou Al Hassan Ibn Fahr dans le livre *Fadâil Mâlik*, rapporte qu'Abdoullah Ibn Râfi3 et d'autres ont dit : « **Hâroun Ar-Rachîd vint en ville, il envoya Al Barkamî vers Mâlik pour lui dire : 'Ramène-moi le livre que tu as composé pour m'en faire une lecture.'**
Mâlik dit à Al Barkamî : 'Transmets lui le salâm et dis-lui que la science ne rend pas visite mais c'est plutôt à elle que l'on rend visite.'
Al Barmakî revint voir Harôun Ar-Rachîd et lui dit : 'Ô émir des croyants, il parviendra aux habitants d'Iraq que vous avez sollicité Mâlik dans une affaire et qu'il vous a contredit, insistez auprès de lui jusqu'à ce qu'il vienne vous voir.'
Il lui envoya quelqu'un et Mâlik dit : 'Dis lui : Ô émir des croyants, ne sois pas le premier à avoir rabaissé la science car Allah te perdra' ».

---

[14] NDT : « Khalaf » signifie « les Suivants », nom général désignant tous les Musulmans qui ont vécu après les trois premiers siècles de l'Islam.
[15] NDT : « Ahâdîth » est le pluriel du mot « hadîth », désignant une parole rapportée du Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam.
[16] NDT : « Âthâr » est le pluriel du mot « athar » : récit rapporté des compagnons qu'Allah soit Satisfait d'eux.
[17] NDT : Sourate Al Ikhlâs.

Ghindjâr rapporte dans son Târîkh qu'Ibn Mounîr a dit : « **Le sultan de Boukhârî, envoya quelqu'un voir Mohammed Ibn Ismâ3îl Al Boukhârî et lui dit : 'Ramène-moi les livres Al Djâmi3 et At-Târîkh pour m'en faire une lecture.'**
Al Boukhâri répondit à son messager : 'Préviens-le que je ne suis pas de ceux qui avilissent la science ni de ceux qui viennent à la porte des sultans, si vous avez besoin de quelque chose dans le livre, venez donc à ma mosquée ou chez moi' ».

Nou3aym Ibnou Al Hayssam dans son célèbre Djouz' dit : « **Khalaf Ibnou Toumaym nous informa qu'Abi Hammâm Al Kilâ3î a dit : 'Al Hassan passait près de certains lecteurs qui étaient aux portes des sultans, il leur dit alors : 'Vous avez abîmé vos front et élargis vos chaussures pour venir apporter votre science jusqu'à leurs portes ? Si vous étiez restés assis chez vous, cela aurait été préférable pour vous, dispersez vous, qu'Allah disperse vos membres**" ».

Az-Zoudjâdjî, dans son recueil *Al Amâlî*, tînt les propos suivants: « Aboû Bakr Mohammed Ibn Al Hassan nous informa qu'Abderrahmân, le fils du frère d'Al Asma3î, raconte que son oncle paternel a dit : '**Al Hassan Al Basrî passait à coté de la porte d'Ibn Houbayra alors que s'y trouvaient des lecteurs (du Coran), il passa le salâm puis dit : 'Que vous arrive-t-il à être assis ici ?**
Vous avez rasé votre moustache et vos têtes, vous avez raccourci vos manches et élargi vos chaussures alors que par Dieu, si vous aviez renoncé à ce qu'il y a chez eux, ils auraient désiré ce qu'il y a chez vous, mais comme vous avez désiré ce qu'il y a chez eux, ils ont renoncé à ce qu'il y a chez vous, vous avez déshonoré les lecteurs, qu'Allah vous déshonore' ».

Ibn An-Nadjdjâr rapporte qu'Al Hassan a dit : « **Le secret pour que vous soyez saufs et que soit sauve votre religion, est de retenir vos mains au sujet du sang des musulmans, de retenir vos ventres au sujet de leurs biens, de retenir vos langues au sujet de leur honneur, de ne pas vous asseoir avec les innovateurs, et de ne pas vous rendre chez les rois car ils vous rendront confus au sujet de votre religion** ».

Abou Nou3aym dans *Al Hilya* rapporte que Wouhayb Ibn Al Wird a dit : « **Il nous a été dit que le savant était de trois sortes : un savant qui apprend la science pour les sultans, un savant qui apprend la science pour s'introduire chez les commerçants, et celui qui apprend la science pour lui-même, c'est-à-dire qu'il ne la désire que par crainte d'agir sans science et d'ainsi corrompre plus que de réformer** ».

Abou Nou3aym rapporte qu'Abî Sâlih Al Antâkî a dit : « J'ai entendu Al Moubârak tenir ces propos: '**Celui qui est avare avec la science sera éprouvé par trois choses : soit il meurt et sa science disparaît, soit il est frappé d'amnésie, soit il reste auprès du sultan et sa science disparaît'** ».

Al Khatîb Al Baghdâdî dans un livre rapporté par Mâlik a dit : « Le Qâdî Abou Al Qâssim Al Hassan Ibn Mohammed Al Anbârî d'Egypte m'écrivit pour me dire que Mohammed Ibn Ahmad Ibn Al Massoûr l'informa qu'Al Miqdâm Ibn Dâwoûd Ar-Ra3înî l'informa que Ali Ibn Ma3bad l'informa qu' Ishâq Ibn Yahyâ l'informa que '**Malik Ibn Anas rahimahou Allah a dit : 'J'ai survécu à une dizaine d'hommes**

parmi les Tâbi3în et ils disaient (tous) : n'y allez pas, et ne les investissez pas de pouvoir (sur vous).' Il visait par là les sultans' ».

Ibn Bâkawiya Achi-Chirâzî dans *Akhbâr As-Sôufiyya* raconta que Salâma Ibn Ahmad At-Takrînî nous informa que Ya3qôub Ibn Ishâq nous raconta qu'Oubayd-Allah Ibn Mohammed Al Qorachî a dit : « **Nous étions avec Soufyân Ath-Thawrî à la Mecque, il lui parvint alors un écrit de ses enfants provenant d'Al Koûfa : '*Le besoin nous a poussé à frire le noyau de date et de le manger.'***
Abou Soufyân se mit à pleurer.
Certains parmi ses amis lui dirent : 'Ô Aboû Abdullah, si tu passais voir le sultan, tu obtiendrais ce que tu veux.'
Soufyân leur répondit : Par Allah je ne demande pas la dounya à Celui qui la possède, comment la demander à celui qui ne la possède pas ?' ».

Abdoul Wâhid nous raconta, qu'Ahmad Ibn Mo*h*ammed Ibn Hamdoûn nous informa, qu'Aboû 3îssâ Al Anbârî nous informa, que Fath ibn Chakhraf nous informa, qu'Abdoullah Ibn Houssayn nous informa : « **Soufyân Ath-Thawrî disait : 'Soyez fiers envers les fils de la dounya en les laissant vous précéder par le salâm'** ».

Abdoullah Ibn Mohammed Ibn Dja3far nous raconta qu'Ibn Hassân nous informa qu'Ahmad Ibn Abî Al Hawârî nous dit : « **J'ai demandé à Aboû Souleymân : 'Crains-tu les savants ?'**
Il se mit en colère et me dit : 'As-tu vu un savant qui se rend à la porte du sultan et prends leurs Darâhim ?'[18] ».

J'entendis Abdoul Wâhid Ibn Bakr dire : « J'entendis Mohammed ibn Dâwoûd Ad-Daynoûrî rapporter: 'J'entendis Ahmad Ibn As-Salt dire : « **Un homme vint voir Bichr Ibn Al Hârith et lui dit : 'Ô sire, le sultan sollicite les vertueux, puis-je me cacher ?' Bichr lui répondit : ' Passe entre mes mains, même l'âne des épines ne peut passer et te placer parmi nous' ».[19]**

Abou Al 3alâ' nous informa qu'il entendit Ahmad Ibn Mohammed At-Tistirî dire qu'il avait lui-même entendu Ziyâd Ibn Alî Ad-Dimachqî dire que Sâlih Ibn Khalîfa Al Koûfî a dit : « J'entendis Soufyân Ath-Thawrî dire : **'Certes, des scélérats parmi les lecteurs ont pris une échelle ascendante vers la dounya et ont dit : nous rentrons auprès des émirs pour dissiper un ennui ou intervenir en faveur d'un prisonnier'** ».

Aboû Alî Al Âmidî raconte dans son Ta3lîq qu'Abou Mouhammed Dja3far Ibn Mous3ab Ibn Az-Zoubayr lui rapporta que son grand-père Az-Zoubayr Ibn Bakâr avait dit qu'Abou Al Makram 3ouqba Ibn Makram Ibn 3oqba Ad-Dibbî avait raconté que Bourayd Ibn Kamît dit : « Ammâr Ibn Sayf entendit **Soufyân Ath-Thawrî dire : 'Le regard (de convoitise) vers un sultan est un péché' ».**

Ibn Bâkawiya rapporte qu'Al Foudayl Ibn 3iyâd a dit : « **Si les gens de science faisaient honneur à leur propre personne et prenaient soin de leur religion, s'ils avaient élevé la science et en avaient pris soin, s'ils l'avaient placée là où Allah l'a placée, les cous des puissants leur seraient soumis et les gens se**

---

[18] NDT : « Darahim » signifie « argent ».
[19] NDT : Traduction littérale, expression de l'époque, inconnue pour le traducteur.

laisseraient diriger par eux et s'occuperaient de ce qui les concerne, l'Islam et ses adeptes seraient élevés.
Mais ils se sont rabaissés et ne se sont pas souciés de ce qui diminuait leur religion, ils ont plutôt gardé sauve leur dounya et dépensé leur science en faveur des fils de cette dounya afin d'atteindre ce qu'ils possèdent, ils se sont ainsi humiliés et les gens les ont méprisés. »

Al Âmidi raconte qu'Abou Al Abbas lui dit : « J'entendis que Tâhir Ibn Abdullah Ibn Tâhir est venu de Khourassan du vivant de son père car désireux d'accomplir le pèlerinage et qu'il était descendu à la maison d'Ishâq Ibn Ibrâhîm.
Ishâq appela alors les savants et les fit venir afin que Tâhir puisse les rencontrer et leur faire de la lecture (religieuse).
Les gens du Hadîth et du Fiqh vinrent, Ishâq fit venir Ibn Al A3râbî et Abâ Nasr le compagnon d'Al Asma3î, il convoqua également **Aboû Oubayd Al Qâssim Ibn Salâm** mais ce dernier refusa de venir et dit : '**C'est la science à qui l'on rend visite (et pas le contraire)**'.
Ce message mit alors Ishâq en colère.
Abou Abdullah Ibn Tâhir avait pour habitude de recevoir deux milles Dirhams par mois mais Ishâq ne les lui donna pas cette fois-ci et lui coupa les vivres.
Il écrit à Abdoullah pour l'en informer et lui dit: '**Oubayd-Allah a eu raison de dire ce qu'il a dit, je lui ai donc doublé son salaire à cause de ce qu'il a fait**'.
Il lui donna cela, il vint le voir et puis lui rendit son dû. »

Ibn Assâkir rapporte, par le biais d'Ibn Wahb, qu'Abdurrahmân Ibn Yazîd a dit : « Aboû Hâzim nous raconta que Souleymân Ibn Hichâm Ibn Abdoul Mâlik vint en ville et envoya quelqu'un pour faire venir **Abou Hâzim qui rentra chez lui. Ce dernier dit : 'Je passai le salâm tout en restant appuyé sur ma canne, on me dit : 'Ne parles-tu pas ?'**
Je répondis : 'Que dire ? Je n'ai pas de requête à vous présenter, je suis seulement venu pour répondre à votre convocation. Sachez que je n'y réponds jamais. Si ce n'était par crainte de votre nuisance, je ne serais pas venu.
J'ai survécu au temps où les gens de la dounya poursuivaient les gens de science là où ils se trouvaient, les gens de science s'occupaient de régler les affaires mondaines et religieuses des gens de la dounya, et ces derniers ne pouvaient se passer des savants afin de prendre une part du savoir qu'il leur a été octroyé.
Mais les temps ont changé et les gens de science ont commencé à poursuivre les gens de la dounya là où ils se trouvaient, et l'affliction atteignit les deux groupes. Les gens de la dounya ont délaissé la part de science à laquelle ils étaient attachés quand ils ont vu les savants venir vers eux, et les gens de science ont perdu la grande part qui leur a été octroyée en suivant les gens de la dounya'' ».

Ibn Abî Ad-Dounyâ et Al Kharâ-itî ainsi qu'Ibn Assâkir rapportent que Zoum3a Ibn Sâlih a dit : « **Certains parmi les Banou Oumayya ont écrit à Aba Hâzim afin qu'il leur soumette ses requêtes, ce dernier leur répondit : 'Votre détermination à ce que mes requêtes vous soient adressées m'est parvenue, mais ceci est hors de question. J'ai déjà adressé mes requêtes à mon Seigneur, ce qu'Il voudra m'en donner je l'accepte et ce qu'Il refusera, j'en serai satisfait'** ».

Ibn Assâkir rapporte qu'Abdoul Djabbâr Ibn Abdel Azîz Abî Hâzim rapporte de son père, que son grand-père a dit : « **Souleymân Ibn Abdel Mâlik rentra en ville et y séjourna trois jours. Il dit : 'N'y a-t-il pas parmi vous un homme qui a survécu aux compagnons du Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam et qui puisse nous rapporter d'eux des récits ?'**
On lui répondit : 'Oui il y a un homme nommé Abou Hâzim.'
Souleyamân lui envoya quelqu'un pour le faire venir. Il lui dit alors : 'Ô Aba Hâzim pourquoi donc cette dureté de ta part ? Tous les visages de la ville vinrent me voir sauf toi'
Abou Hâzim lui répondit : 'Quand les gens étaient sur la vérité, les émirs avaient besoin des savants et les savants fuyaient avec leur science les émirs. Quand un groupe parmi les gens vils constatèrent cela, ils apprirent la science et vinrent avec pour rencontrer les émirs, ces derniers se sont alors passé des savants. Ces gens s'accordèrent à commettre le péché, ils se sont alors rabaissés et devinrent malheureux ou s'isolèrent. Si ces savants avaient pris soin de leur science, les émirs ne cesseraient d'éprouver une crainte révérencielle envers eux' ».

Al Bayhaqî et Ibn Assâkir rapportent que Zoum3a Ibn Sâlih a dit : « Az-Zahrî dit à Souleymân ou à Hichâm : **'Ne demandes-tu pas à Abâ Hâzim ce qu'dit à propos des savants ?'**
Il dit : 'Ô Abâ Hâzim que dis-tu à propos des savants ?'
Abou Hâzim dit : 'Que puis-je dire à leur sujet si ce n'est que du bien ? J'ai survécu aux savants quand grâce à leur science ils se passaient des gens de la dounya alors que les gens de la dounya ne pouvaient se passer de leur science par leur propre dounya.
Quand untel et ses amis constatèrent cela, ils apprirent la science mais ne se passèrent pas grâce à elle du reste et les gens de la dounya commencèrent à se passer par leur dounya de leur science… Quand ils virent cela, ils donnèrent (à tort) leur science aux gens de la dounya mais aucune part des gens de la dounya ne les atteignit, celui-là et ses amis ne sont pas savants mais de simples rapporteurs' ».

Abôu Nou3aym rapporte ainsi qu'Ibn Assâkir que Yôusouf Ibn Asbât a dit : « **Nadjm nous informa qu'un certain émir demanda à voir Abî Hâzim et celui-ci vint le voir alors que se trouvaient déjà chez lui Al Ifrîqî, Az-Zahrî et d'autres, l'émir dit: 'Parle donc Ô Abâ Hâzim'.**
Ce dernier dit : 'Le meilleur des émirs est celui qui a aimé les savants et le pire des savants est celui qui aime les émirs. Avant, quand les émirs demandaient à voir les savants, ces derniers ne venaient pas et lorsqu'ils les interrogeaient, ils ne leur permettaient pas, les émirs venaient interroger les savants dans leurs demeures, c'était l'époque où les émirs et les savants se portaient bien.
Lorsque certains parmi les gens constatèrent cela, ils se dirent : pourquoi ne pas rechercher la science pour être comme ces gens là ? Ils ont en effet acquis la science et se sont rendus chez les émirs, leur ont parlé, et leur ont donné des permissions, les savants ont ainsi ruiné les émirs et les émirs ont ruiné les savants' ».

Al Bayhaqî dans « Az-Zuhd » ainsi qu'Ibn Assâkir rapportent que Soufyân a dit : « **Certains émirs dirent à Abâ Hazim : 'Présente nous ta requête' et celui-ci**

répondit : 'Hors de question, hors de question, je l'ai adressée à Celui sans Lequel les requêtes ne s'amassent pas, ce qu'Il m'en donne je saurai m'en contenter et ce qui m'en sera éloigné, je m'en satisferai. Avant, les savants fuyaient le sultan quand celui-ci demandait à les voir et aujourd'hui les savants ont recherché la science et une fois qu'ils l'ont rassemblée en entier, ils viennent la présenter aux portes des sultans et les sultans les fuient mais eux demandent à les voir' ».

Ibn Assâkir rapporte que Mohammed Ibn 3idjlân Al Madanî a dit : « **Souleymân Ibn Hichâm convoqua Abâ Hâzim et lui dit : 'Parle donc'.**
Il répondit : 'Je n'ai aucune requête dont je veuille vous parler et si ce n'était pour éviter votre nuisance je ne serai pas venu. Un temps est révolu : celui où les émirs sollicitaient les savants pour profiter de la science qu'ils avaient entre leurs mains et ceci était un bien pour les deux.
Aujourd'hui ce sont les savants qui sollicitent les émirs, ils se fient à eux et convoitent ce qu'ils possèdent dans leurs mains. Les émirs se sont alors dit : si ces gens là veulent obtenir ce qu'il y a dans nos mains c'est que c'est certainement meilleur que ce qu'ils ont entre les leurs, et c'est ainsi que ce fut une corruption pour les deux'
Souleyman Ibn Hichâm dit alors : 'Tu as dis la vérité' ».

Ibn Assâkir rapporte par le biais de Abî Qalâba Abdoul Mâlik Ibn Mohammed Ar-Rouqâchî qu'Aboû Sa3îd Al Asma3î nous raconta, que Abî Az-Zinâd dit : mon père a dit : « **Tous les juristes de la ville se rendaient chez Omar ibn Abdul Azîz à l'exception de Sa3îd Ibn Al Moussayb, Omar était d'accord pour qu'il y ait un messager entre eux et ce fut moi.** »

Abou Assâkir rapporte que Al Awzâ3î a dit : **« 3atâ' Al Khourassânî vint voir Hichâm Abdel Mâlik et se rendit auprès de Makhôul, 3atâ'dit à Makhoûl: 'Y a-t-il quelqu'un ici pour nous bouger ?' C'est-à-dire pour nous exhorter.**[20]
Il dit : 'Oui, Yazîd Ibn Mayssara, ramenez-le donc'
A sa venue, 3atâ' lui dit : 'Fais nous bouger qu'Allah te fasse miséricorde'
Il dit : 'Oui, les savants quand ils savaient agissaient et quand ils agissaient, ils te faisaient méditer et quand ils faisaient méditer, on regrettait leur absence, quand on les regrettait, on sollicitait leur présence, et quand on sollicitait leur présence, ils fuyaient'
Il lui dit : 'Redis-moi cela'. Ce qu'il fit.
3atâ' retourna alors sans rencontrer Hichâm ».

Al Khatîb et Ibn Assâkir rapportent que Mouqâtil Ibn Sâlih Al Khourassânî raconta :
« Je rentrai chez Hammâd Ibn Salama et pendant que j'étais assis chez lui, on frappa à la porte, il demanda à sa fille d'aller voir de qui il s'agissait.
Elle dit : 'C'est l'envoyé de Mohammed Ibn Souleymân Al Hâchimî, l'émir de Bassra et d'Al Kôufa'.
Il dit : 'Dis lui de rentrer seul'.
Il rentra et passa le salâm et lui remit un écrit et dis : 'Lis'.
Hammâd lut : 'Au nom d'Allah le Très Miséricordieux le Tout Miséricordieux, de la part de Souleymân à Hammâd Ibn Salama, qu'Allah te retrouve ce matin

[20] NDT : Le passage : «C'est-à-dire pour nous exhorter» est une explication d'Al Awzâ3î lui-même, et pas du traducteur.

comme il retrouve Ses alliés et Ses serviteurs obéissants, je suis tombée sur une affaire (difficile), viens alors chez nous pour qu'on t'interroge à son sujet'.
Il demanda à sa fille de lui apporter un encrier.
Puis il dit : Ecris au dos de la lettre ceci : 'Qu'Allah te retrouve ce matin comme il retrouve Ses alliés et Ses serviteurs obéissants. Nous avons connu une époque où les savants ne se déplaçaient pour personne, si tu es tombé sur une affaire difficile alors viens nous voir et demande-nous ce qu'il te plaît et si tu viens, ne viens que tout seul sans tes chevaux, ni tes hommes, car sinon je ne te conseillerai, ni je ne conseillerai ma personne, wa As-salâm' ».
Et pendant que j'étais encore chez lui, on frappa à la porte.
Il demanda à nouveau à sa fille d'aller voir de qui il s'agissait.
Elle dit : 'Mohammed Ibn Souleymân'.
Il dit à nouveau : 'Dis-lui d'entrer seul'.
Mohammed Ibn Souleymân entra, passa le salâm, s'assit et commença à dire: 'Comment se fait-il que la crainte m'envahit lorsque je te regarde ?'
Hammâd lui répondit qu'il entendit Thâbith Al Banânî dire :

J'entendis Thâbith Al Banânî dire qu'il entendit Anas Ibn Mâlik rapporter du Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam : '*Si le savant ne désire par sa science que la face d'Allah, toute chose ressentira de la crainte vis-à-vis de lui, et s'il désire par sa science de rassembler les trésors, il craindra toute chose.*' Puis il raconta le reste de l'histoire ».

Ibn An-Nadjdjâr rapporte dans son *Târîkh* que Mouflih Ibn Al Aswad a dit: « **Al Ma'moûn a dit à Yahyâ Ibn Al Aktham : 'Je désire rencontrer Bichr Ibn Al Hârith.'**
Mouflih lui répondit : 'Si c'est ce que vous désirez ô émir des croyants, alors la nuit ne passera pas sans que Bichr ne soit parmi nous.'
Ils enfourchèrent leur monture, une fois arrivés, Yahyâ frappa à la porte et Bichr dit : 'Qui est-ce ?', Yahyâ répondit : 'Celui à qui tu dois obéissance'.
Il répondit : 'Et que veux-tu ?'
Il dit : 'Je souhaite te rencontrer'. Bichr dit alors : 'De mon propre gré ou contraint ?'
Al Ma'moûn comprit et dit à Yahyâ : 'Monte'.
Sur leur chemin, ils passèrent près d'un homme qui guidait la dernière prière d'Al Ichâ', ils entrèrent pour prier et l'imam avait une bonne récitation. Quand Al Ma'moûn se trouva face à lui, il l'affronta et débattit avec lui dans le Fiqh, et l'homme se mit à le contredire et dire : 'L'avis (des savants) dans cette affaire est contraire à ce que tu dis'.
Quand ses contradictions commencèrent à devenir nombreuses, il dit : 'Prends l'engagement lorsque tu rencontreras tes amis, de leur dire que tu as donné tord à l'émir des croyants'.
Il dit : 'Par Allah, ô émir des croyants ! J'ai honte que mes amis sachent que je suis venu te voir'.
Al Ma'moûn dit alors : 'Alhamdoulillah qui a fait en sorte qu'il y ait parmi mon peuple quelqu'un qui a honte de me rencontrer'. Puis il se prosterna par gratitude envers son Seigneur. L'homme en question était Ibrâhîm Ibn Ishâq Al Harbî. »

Ibn An-Nadjdjâr dans son *Târîkh* rapporte que Soufyân Ath-Thawrî a dit : « **La science resta précieuse, jusqu'à ce qu'elle fut portée aux portes des sultans et qu'on ait pris un salaire en échange, Allah a alors enlevé la douceur du cœur (des savants) et les priva de la science à cause (du salaire).** »

Al Bayhaqî dans *Chou3ab Al Imâne* rapporte que Bichr Al Hâfî a dit : « **Qu'il est repoussant de demander après un savant et qu'on réponde qu'il est à la porte de l'émir.** »

Il rapporte aussi que Foudayl Ibn 3iyâd a dit : « **Le vice des lecteurs est l'admiration de soi, méfiez-vous des portes des sultans car elles causent la disparition des bienfaits.**»
On lui dit : « **comment ça ?** »
Il répondit : « **Allah a accordé à l'homme parmi eux un bienfait grâce auquel il n'a nul besoin d'une créature, dès qu'il entre les voir et voit ce qu'Allah leur a octroyé comme demeures et domestiques, il méprisera le bien dans lequel il se trouve et c'est ainsi que les bienfaits disparaîtront.** »

Chapitre

Al Ghazâlî a consacré un chapitre dans son livre Al *Ihyâ'* au sujet de la fréquentation des sultans et le houkm (statut) légal concernant le fait de s'asseoir avec eux et d'entrer chez eux, il dit : « **Sache que tu as le choix entre trois situations avec les émirs et les califes injustes : la première qui est la pire est de rentrer chez eux, la deuxième qui est moindre est qu'ils viennent chez toi, la troisième qui est la plus prudente est que tu t'écartes d'eux, que tu ne les vois pas et qu'ils ne te voient pas**.
Quant à la première situation qui est le fait de rentrer chez eux, elle est très condamnable dans la législation et a fait l'objet de beaucoup de critiques et de reproches relatés dans les récits et les Âthâr que nous allons rapporter par la suite afin que tu saches que la législation condamne cela. Puis nous préciserons ce qui fait partie de l'interdit, ce qui est permis et ce qui est détestable selon ce que la fatwa requérra d'après la science apparente. »
Al Ghazâli relata ensuite beaucoup de Ahâdîth et de Athâr que nous avons déjà mentionnés.
Et parmi ce qu'il a cité et qui n'a pas été déjà précédé est cette parole de Soufyân : « **Il y a dans la géhenne un fleuve habité uniquement par les lecteurs qui rendent visite aux rois.** »

Ainsi que la parole d'Al Awzâ3î : « **Il n'y a rien de plus détesté par Allah qu'un savant qui rend visite à un calife.** »
Ishâq dit aussi: « **Qu'il est répugnant de trouver chez l'émir un savant dont on a cherché à assister l'assemblée et qu'on a trouvé absent.** »

J'entendis dire : « **Si vous voyez le savant rendre visite au sultan alors soupçonnez-le au sujet de votre religion. Je ne suis jamais rentré chez ces gens-là sans faire un examen de mon âme à la sortie et je l'examine en profondeur même si je les affronte avec dureté et que je contredis leurs passions** ».

Sa3îd Ibn Al Moussayib faisait du commerce d'huile et disait : **« Il y a en ceci ce qui nous dispense (d'avoir recours aux) sultans** ».

Wahb a dit : « **Ceux qui rentrent voir les rois sont plus nuisibles à la oumma que les personnes s'adonnant aux jeux de hasard** ».

Mohammed ibn Maslama a dit : « **Les mouches sur les restes de nourriture sont meilleures qu'un lecteur à la porte de ces gens-là** ».

Quand Az-Zahrî se mit à fréquenter le sultan, un frère dans la religion lui écrivit afin de le conseiller : « **Qu'Allah nous préserve des fitan ainsi que toi ô Abâ Bakr, tu t'es mis dans une situation où il convient à celui qui te connaît d'invoquer pour toi et d'implorer la miséricorde d'Allah sur toi.**
Tu es devenu vieux et les bienfaits d'Allah t'ont alourdi alors qu'Il t'a accordé la compréhension de Son Livre et t'a appris la Sounna de son Prophète (salla Allahou 'alayhi wa sallam). Ceci n'est pas l'engagement que les savants ont pris envers Allah.
Sache que le plus aisé de ce que tu as commis et le moins grave de ce que tu as porté (comme fardeau) est d'avoir tenu compagnie à celui qui est injuste et que tu as facilité la voie de l'égarement, tu as donné de l'importance à celui qui n'a pas rendu aux gouvernés leurs droits, et qui n'a pas délaissé le faux alors qu'il t'a rabaissé.
En effet, il t'a pris comme pôle autour duquel tourne le moulin de leur injustice, un pont à travers lequel ils traversent en direction de leur affliction et une échelle par laquelle ils montent vers leurs égarements.
Par ta faute, ils ont semé la suspicion au sujet des savants et ont meurtri les cœurs des ignorants.
Ce qu'ils ont construit pour toi est insignifiant par rapport à ce qu'ils ont ruiné en toi. Comme sont nombreuses les choses dont ils t'ont dépossédé en corrompant ta religion. Qu'est-ce qui te garantit de ne pas faire partie de ceux au sujet desquels Allah a dit : '*Vinrent à leur suite d'autres générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions*' ?[21]
Tu as affaire à quelqu'un qui n'est pas ignorant, et ceux qui ont appris de toi ne sont pas insouciants, soigne donc ta religion car s'y est introduite une maladie et prépare ta provision car va survenir un voyage lointain, et rien n'échappe à Allah dans les cieux et sur Terre, wa as Salâm ».

Il dit : « **Ces récits et *Athâr* prouvent ce qu'il y a comme *fitan* et types de corruption dans la fréquentation des sultans. Mais nous allons détailler cela d'un point de vue juridique, en distinguant l'interdit du blâmable et du permis.**

Nous disons donc que celui qui pénètre chez le sultan est amené à désobéir à Allah soit par son action, soit par son silence, soit par sa parole, soit par sa conviction et ça ne peut sortir du cadre de l'une de ces choses.

<u>En ce qui concerne l'action</u>, le fait de rentrer chez eux généralement revient à rentrer sur un territoire spolié. L'empiéter et le pénétrer sans l'autorisation de son propriétaire est interdit et le fait de se montrer modeste devant

[21] NDT : Sourate 19, Verset 59.

l'oppresseur n'est pas permis en dehors du simple salâm. Quant au fait de lui baiser la main et de s'incliner à son service, ceci est un péché.
Certains *salafs* ont exagéré au point d'interdire de répondre au *salâm* et au point de considérer le fait de se détourner d'eux par mépris pour eux, comme l'un des meilleurs moyens de rapprochement (d'Allah). Le fait de s'asseoir sur leur tapis, si la provenance de la plupart de leurs richesses est illicite, n'est pas permis également.

Quant au silence, c'est le fait de voir dans leur assemblée des couvertures en soie, des couverts en argent, des habits en soie portés par eux et leurs servants. Et toute personne qui voit une désobéissance et se tait à son sujet y a participé. Il peut même être amené à entendre de leur part des paroles vulgaires, des mensonges, des insultes et des nuisances, et le fait de se taire à propos de tout cela est interdit.
Il se peut que tu rétorques qu'il a peur pour lui-même et qu'il est excusé dans son silence. Ceci est vrai mais il est en mesure d'éviter de s'exposer à ce qui n'est permis qu'en cas d'excuse. Car s'il n'avait pas accepté de renter, il n'aurait pas vu, et il n'aurait pas de comptes à rendre avant de chercher à connaître son excuse.
Et celui qui connaît l'existence d'une corruption à un endroit et qui sait qu'il ne peut y remédier, il ne lui est pas permis d'y assister par peur que ceci se produise en sa présence, et qu'il soit témoin et se taise ensuite, pire même qu'il conjecture sur ce qu'il a vu.

Quant au fait de parler, c'est d'invoquer en faveur d'un injuste ou de lui faire des éloges, d'approuver ce qu'il dit de faux, que ce soit avec une expression claire, en hochant la tête, en souriant, ou en lui manifestant de l'amour et de l'alliance, en désirant ardemment le rencontrer et en se souciant de sa longue vie et de sa conservation.
La plupart du temps, ça ne se limite donc pas au *sâlâm* et sa parole n'affecte pas cet imâm.

Quant aux invocations, il ne lui est pas permis d'en faire en dehors des formules suivantes : 'Qu'Allah te réforme, qu'Allah te facilite le bien, qu'Allah prolonge ta vie dans son obéissance' ou quelque chose de similaire. Mais il ne lui est pas permis d'invoquer son Seigneur pour qu'Il le préserve, le maintienne en vie longtemps, le comble de bienfaits, ou quelque chose de similaire.
En effet, le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : « *Celui qui invoque en faveur d'un injuste en demandant à Allah de le maintenir (en vie) aura délibérément désobéit à Allah sur Sa Terre*».
S'il va plus loin que l'invocation, en lui faisant des éloges et en citant des qualités qu'il ne possède pas, il sera alors soit un menteur, soit un hypocrite, soit quelqu'un qui honore les injustes.
Ces trois choses constituent un péché comme indiqué dans le hadîth du Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam : « *Allah se met en colère lorsque le Fâsiq*[22] *se fait complimenter* ».
Selon un autre récit : «*Celui qui a honoré un Fâsiq a contribué à démolir l'islam* ».

[22] NDT : « Fâsiq » signifie « pervers ».

S'il va plus loin encore en l'approuvant dans ce qu'il dit et en complimentant ses actions, il sera désobéissant de par son approbation et l'aide apportée car les compliments et les éloges constituent une aide à la désobéissance et un encouragement à celle-ci de la même façon que la désapprobation, le blâme et l'enlaidissement (de ses paroles et actes) constituent une réprimande et un affaiblissement des causes qui mènent à elle.
Appuyer quelqu'un dans sa désobéissance ne serait-ce que par la moitié d'un mot est une désobéissance.
Soufyân fut interrogé au sujet d'un injuste qui était sur le point de mourir : 'S'il demande à boire, peut-on lui donner de l'eau ?'
Il dit : 'Non, laisse le mourir car cela constituerait un appui pour lui'.

Aussi, il n'est pas à l'abri que la corruption pénètre son cœur car il verra les immenses bienfaits dont jouit (le sultan injuste) et dépréciera les bienfaits qu'Allah lui a accordés. Il aura ainsi fait fi de l'interdiction du Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam qui a dit : « *Ô vous, groupe d'émigrés, ne rentrez pas chez les gens de la dounya, ceci est certes un motif qui mène à la déconsidération des bienfaits* ».
Sans oublier l'exemple qu'il donne aux autres en rentrant (chez ces gens), cela constitue un assombrissement pour sa personne et une charge pour les autres si c'est quelqu'un d'important.

Par conséquent, il s'agit soit de choses blâmables, soit de choses interdites; et il n'est permis de rentrer chez eux qu'en deux types de circonstances :

- la première : que (la convocation) soit de leur part un ordre contraignant et pas une simple marque de respect.
Il doit être certain que s'il s'abstient de s'y rendre, il sera sujet aux nuisances.
- la deuxième : que le but de rentrer (chez les sultans) soit de repousser l'injustice commise à l'encontre d'un musulman, ceci est autorisé à condition qu'il ne mente pas et qu'il ne délaisse pas un conseil dont il suppose l'acceptation. »

Puis il dit **: « Et si tu dis : les Salafs rentraient chez les sultans je te dirais que ce fut en effet le cas, mais renseigne-toi au préalable sur la manière dont ils se rendaient chez eux, une fois que ce sera fait, tu pourras t'y rendre.**

En effet, on relate que Hichâm Ibn Abdel Mâlik est venu pour le pèlerinage à la Mecque ; dès qu'il entra, il dit : 'Amenez-moi un homme parmi les compagnons.'
On lui répondit : 'Ô émir des croyants, Ils sont tous morts.'
'Un parmi les Tâbi3în alors', demanda-t-il.
On lui ramena Tâwoûs Al Yamâni.
Dès que ce dernier entra chez le sultan, il se déchaussa au bord du tapis et lui adressa le salâm sans l'interpeller par son titre 'émir des croyants'. Au lieu de cela, il dit : « As-salâmou 3alayka ô Hichâm ».)

Il ne l'appela pas non plus par sa kounya[23] mais plutôt s'assit face lui en demandant : « Comment vas-tu Ô Hichâm ? ».
Hichâm se mit en colère au point qu'il faillit le tuer et lui demanda ce qui le poussait à agir de la sorte.
Tâwous dit : « A agir comment ? »
Hichâm s'énerva de plus belle et lui répondit : « Tu t'es déchaussé au bord de mon tapis, tu n'as pas baisé ma main, tu ne m'as pas salué en m'appelant émir des croyants, tu ne m'as pas non plus appelé par ma kounya et tu t'es assis en face de moi sans m'en demander la permission et tu m'as interpellé en disant 'ô Hichâm' ».

Tâwous lui répondit: 'Concernant le fait de m'être déchaussé au bord de ton tapis, je le fais cinq fois par jour entre les mains de mon Seigneur, il ne me punit pas, ni ne se met en colère contre moi.
Quant au fait que je n'ai pas baisé ta main, et bien j'ai entendu Alî Ibn Abi Tâlib dire : '*Il n'est permis à personne de baiser la main de quelqu'un si ce n'est sa femme par désir ou son fils par miséricorde*'.
Quant au fait de ne pas t'avoir salué en t'appelant 'émir des croyants', c'est parce que tout le monde n'est pas satisfait de ton émirat, et je déteste mentir.
Pour ce qui est de ne pas t'avoir appelé par ta kounya, Allah soubhânahou wa Ta3âla a appelé ses alliés en disant : 'Ô Dawoûd, ô Yahyâ, ô 3îssâ' et a appelé ses ennemis par leur kounya : '*Périssent les mains d'Abôu Lahab'* [24].
Si je me suis assis face à toi, c'est parce que j'ai entendu Alî Ibn Abî Tâlib dire : 'Si tu veux regarder un homme parmi les gens du feu, regarde un homme assis et autour de lui un groupe de gens se tenant debout'.
Hichâm lui dit alors : 'Conseille-moi !'
Il dit : 'J'ai entendu Alî Ibn Abî Tâlib dire : 'Il y a dans la géhenne des serpents tels une clôture et des scorpions tels des mules, ils mordent chaque émir qui est injuste envers ses gouvernés'.
Il se leva alors et sortit. »

Soufyân Ath-Thawrî a dit : « Je suis rentré chez Abôu Dja3far à *Mina*, il me demanda quelle était ma requête.
Je dis : 'Crains Allah, tu as propagé ton injustice et ton oppression sur terre.'
Il pencha la tête et dit : 'Présente-nous ta requête.'
Je lui dis : 'Tu as atteint ce rang par le sabre des émigrés et des Ansâr alors que leurs enfants meurent de faim, crains donc Allah et donne leur leurs droits'
Il continua : « Il pencha alors la tête et me dit à nouveau : 'Présente-nous ta requête.'
Je lui répondis : 'Omar Ibn Al Khattâb, qu'Allah soit satisfait de lui, a demandé à son trésorier alors qu'il accomplissait le Hadjdj le montant de leurs dépenses.
Ce dernier lui répondit : 'quelques dizaines de Dirham, je vois là des objets que les chameaux ne supportent pas de porter'. »

---

[23] NDT : « Kounya » : Surnom musulman débutant par « abou » pour un homme signifiant « père de » et « oummou » pour une femme voulant dire « mère de ».
C'est une sounna enseignée par le prophète, salla Allahou 3ayhi wa sallam, que de prendre une kounya, généralement on porte la kounya indiquant le prénom de l'enfant aîné mais ce n'est pas une règle absolue car c'est également une sounna de choisir une kounya quand on n'a pas d'enfants.
[24] NDT : Sourate 111, Verset 1.

C’est ainsi qu’ils rentraient voir les sultans quand ils y étaient contraints, les savants de la vie dernière fuyaient avec leur âme vers Allah, quant aux savants de la dounya, ils rentrent chez eux pour être plus proches de leurs cœurs, pour leur indiquer des permissions religieuses et grâce à de fines ruses, ils déduisent une étendue (d’interprétations) conformes à leurs intérêts. »

Fin de la parole résumée d’Al Ghazâlî.

Dans *Al Amâli* du Cheykh Azz Ed-Dine Ibn Abd-Es-Salâm (ouvrage commenté par son élève Le Cheykh Chihâb Ed-Dine Al Qarâfî, un imâm malikite), on retrouve le passage suivant :

« Alors que certains gouverneurs de l’Etat lui écrivaient pour l’inciter à rencontrer le roi et à lui rendre visite afin d’honorer son rang et d’écrire à ses ennemis, le Cheykh -qu’Allah soit Satisfait de lui- eut la réaction suivante: ‘J’ai étudié la science pour être un ambassadeur entre Allah et sa création, penses-tu que je vais me rendre à la porte de ces gens ?’
Al Qarâfî dit : ‘ Il souligna–qu’Allah soit Satisfait de lui- le fait que celui qui porte cette science, qui est un rapporteur de la part d’Allah à Ses serviteurs a reçu un tel honneur qu’il n’est pas convenable pour lui de faire cela. »

Ibn Al Hâdjdj dans *Al Madkhal* a dit **: « Il convient au savant, il lui incombe même de ne pas se rendre chez les fils de la dounya, car il est plus convenable pour un savant que les gens soient à sa porte que l’inverse.**
Il n’y a pas d’argument valable dans le fait qu’il ait peur d’un ennemi ou d’un envieux ou quelqu’un de semblable parmi ceux dont il craint les nuisances, ni qu’il espère par là repousser une chose qu’il redoute, ni qu’il espère par là une cause pour satisfaire les besoins des musulmans apportant ainsi un intérêt et repoussant un mal, car ceci ne constitue pas une excuse qui lui servira (devant Allah).

Pour ce qui du premier argument : c’est parce que s’il fait cela par convoitise de l’âme, son action ne sera pas bénie. Et s’il a peur de ce qu’il a cité, ceci est encore pire que la convoitise de l’âme et il se peut que celui chez qui il se rend par intérêt lui inflige une punition avant l’heure.

Quant au deuxième argument : il commet là une chose assurément proscrite à cause d’une chose à éviter et dont l’anticipation dans le futur n’est que présumée.
Il se peut que cela arrive comme il se peut que cela n’arrive pas. Il se doit alors sur le moment de ne pas commettre ce qui est blâmable par la législation.
Au contraire, contribuer à satisfaire ses besoins et ceux des musulmans se réalise, en boycottant les portes de ces gens, en plaçant sa confiance en Allah Soubhânah et en s’en remettant à lui car c’est Lui Soubhânah Celui qui satisfait les besoins et qui dissipe les craintes, c’est Lui qui assujettit les cœurs des créatures et qui les dirige vers ce qu’Il veut, comme Il veut.

D'ailleurs Allah dit : « *Et si tu avais dépensé tous les tous les trésors de la Terre, tu n'aurais pas pu unir leurs cœurs. Seul Allah les a unis* ».[25]

Allah a donc cité ceci pour exposer ce qu'il a accordé à Son Prophète Salla Allahou 3alahi wa sallam. Si le savant suivait le modèle du Prophète Salla Allahou 3alahi wa sallam et grâce à la bénédiction qu'il y a dans le fait de le suivre Salla Allahou 3alahi wa sallam, il serait à l'abri de se rendre chez ces gens là comme le font certaines personnes, ce qui représente un poison fatal.
Et si seulement ils se contentaient de ce qui a été dit sans en rajouter... Non, ils ont rajouté à cela ce qui est pire et plus odieux encore en disant que leur va-et-vient aux portes du sultan est une humilité de leur part ou a pour but de les guider (les sultans) vers le bien et d'autres choses parmi celles qui leur viennent à l'esprit, et ceci est courant.
Cette calamité s'est propagée car s'ils croient cela alors il y a peu d'espoir qu'ils s'en repentent ou reviennent. Certains de nos savants ont rapporté que lorsque le témoin fiable se rend souvent chez le juge, cela constitue un délit de sa part et son témoignage n'est plus recevable.
Si tel est le cas de celui qui se rend chez le juge alors que c'est un savant parmi les savants des musulmans, son assemblée est à l'abri de ce qu'il se passe dans les assemblées de ces gens, qu'en est-il alors du fait de se rendre chez autre que lui ? Il est encore plus urgent et plus obligatoire de s'en abstenir.

Et il dit dans un autre passage :
« Il convient au savant, si le financement de l'école où il enseigne ne lui est pas donné, de ne pas délaisser ses efforts, ni de se lasser ou de s'impatienter car il se peut que les vivres lui soient coupées et que ceci soit une épreuve de la part d'Allah Ta3âla pour voir s'il est sincère dans sa science et dans son travail.
En effet, son Rizq (subsistance) lui fut garanti et sa provenance n'est pas limitée à une seule source.
Le Prophète salla Allahou 3alayhi wa sallam a dit : « *Celui qui recherche le science Allah se chargera de son Rizq (de pourvoir à ses besoins)* ».
Cela veut dire qu'Allah lui facilitera cela sans peine ni difficulté. Bien qu'Allah se soit chargé du Rizq de toute Sa création, il y a dans le fait de spécifier le cas du savant, la sagesse que ceci lui sera facilité sans peine ni difficulté, car sa part de peine et de difficulté se trouve déjà dans les cours, dans la lecture, la compréhension des questions difficiles et la transmission.
C'est ce qu'Allah Ta3âla accorde par grâce et bienfaisance de Sa part envers lui.
Fait partie des privilèges accordés aux savants le fait de comprendre les questions difficiles, de savoir les transmettre et d'avoir connaissance de la manière dont les gens les conçoivent.
De plus, fait partie des *Karâmât* [26] accordés à certains rapprochés d'Allah des choses qu'il serait trop long de mentionner comme la marche sur l'eau ou le vol dans les airs.

---

[25] NDT : Sourate 8, Verset 63.
[26] NDT : Les « Kârâmâts » sont des privilèges miraculeux qu'Allah accorde à certains adorateurs pieux parmi ces alliés.

Il lui convient alors de préserver ce noble rang de la visite de celui dont on espère le renouvellement de cette subvention, une discussion à son sujet ou son remplacement par une autre.

Une personne à qui je fais confiance m'a raconté qu'il a connu un savant qui enseignait dans une école et sa subvention lui fut supprimée, de même que pour ses élèves.
Ces derniers lui dirent : « Se pourrait-il que vous alliez voir untel ? », (cette personne (faisait partie des fils de la dounya qu'il devait voir afin qu'il relance la subvention) mais il répondit : « Par Allah j'ai honte devant mon Seigneur qu'un homme de mon âge se mette à mentir devant untel ».
« Comment cela ? », lui demandèrent-ils.
Il répondit : « Chaque matin je me lève en répétant : 'Ô Allah, il n'est personne qui puisse faire obstacle au don que tu as octroyé et nul ne peut faire don d'une chose que tu as refusé d'accorder'.
(Vous voulez que) je dise cela et qu'ensuite je me mette debout entre les mains d'une créature pour lui demander ce don ? Non, par Allah je ne le ferai pas ».

Le savant est plus à même d'avoir confiance en Allah en ce qui concerne le don et son retrait, et il n'a pas d'excuse dans le fait de demander (pour subvenir aux besoins de) sa famille car s'il délaisse cela par crainte pour son noble rang, Allah ne lui fera pas perdre son intention, Il lui octroiera (ce don) ou lui ouvrira une autre source de revenus du monde de l'invisible qui sera meilleure que celle-ci, Il l'aidera et satisfera son besoin comme Il veut, de la manière qu'Il souhaite.
Son Rizq n'est pas limité à une provenance spécifique et Allah soubhânahou wa Ta3âla nous a toujours habitué à faire don à celui dont la situation est similaire à celle que l'on vient de décrire sans qu'il ne frappe à une porte ou qu'il en espère quelque chose car la volonté d'Allah vis-à-vis des savants est qu'ils se détachent de tout pour revenir vers Lui, qu'ils reposent sur Lui en toute chose, qu'ils n'observent pas les causes mais Celui qui crée les causes, qui les administre et qui a du pouvoir sur elles.
Comment en serait-il autrement alors que le savant est un guide des créatures et celui qui leur éclaire le droit chemin à prendre vers Allah Soubhânah ?
Enfin, celui qui a renoncé à une chose pour Allah, Allah la lui remplacera par ce qui est meilleur provenant de là où il ne s'y attend pas. »

Et dans *Tabaqât Al Hanafiyya,* le passage concernant la biographie de Alî Ibn Al Hassan As-Sandalî, on relate que le Sultan roi Chât a dit : « **Pourquoi n'est-t-il pas venu me voir ?** »
Alî Ibn Al Hassan As-Sandalî lui répondit : « **J'ai voulu que tu fasses partie des meilleurs rois en rendant visite aux savants et je n'ai pas souhaité faire partie des pire savants en rendant visite aux rois**.»

Ibn 3addî relate dans « Al Kâmil » qu'il entendit Abâ Al Houssayn Mohammed Ibn Al Moudhfir dire :
« **J'entendis nos Chouyoukh d'Egypte reconnaître à Abî Al Hassan Ibn Abd Ar-Rahmân An-Nassâ-î sa prééminence et son rang de guide, ils décrivaient ses efforts dans les adorations de la nuit, sa persévérance dans les efforts qu'il fournissait (pour la science), sa sortie au djihâd avec le gouverneur d'Egypte, il**

décrit aussi son courage et son établissement des actes surérogatoires et enfin, sa prémunition contre l'assise chez le sultan avec lequel il sortit. Ceci fut son habitude jusqu'à son martyr qu'Allah soit Satisfait de lui. »

Dans *Tahthîb Al Kamâl* d'Al Mouziyy, le passage concernant la biographie de Abî Yahyâ Ahmad Ibn Abdel Mâlik Al Harrânî, le Cheykh d'Al Boukhârî, l'on retrouve ce qui suit:

« **Aboû Hassan Al Maymôunî raconte qu'il interrogea Ahmad Ibn Hanbal à son sujet, ce dernier lui répondit : 'Il était chez nous et je l'ai vu perspicace, je n'ai jamais vu ne serait-ce qu'un mal en lui et je n'ai vu que du bien.**
Je dis alors : 'Mais j'ai vu un groupe de gens le critiquer'. Il dit 'Il ne part voir le sultan qu'à cause propriété qui lui appartient'».

Khalaf Ibn Tamîm a dit : « J'ai entendu Ibrâhîm Ibn Adham réciter (ces vers) :

Je vois des gens se contenter du minimum de la religion et je ne les vois pas se contenter de vivre du minimum.
Contente-toi d'Allah pour te passer de la dounya des rois comme les rois se sont passés de la religion par la dounya »[27].

Al Qâlî a dit dans son ouvrage *Al Amâlî* :
Abôu Bakr Ibn Al Anbârî rapporta de son père le récit suivant : 'Soulaymân Al Mahlabî envoya cent mille Dirham à Al Khayl en demandant sa compagnie, ce dernier les lui rendit et lui écrivit ces quelques vers:

Préviens Soulaymân que je me passe largement de lui bien que je ne possède pas de richesses
Je suis riche par ma personne puisque je ne laisse personne mourir de faim ou rester dans une (mauvaise) condition
La subsistance dépend du destin, ni l'incapacité ne la diminue ni la ruse du rusé y ajoutera quelque chose
La pauvreté est celle de l'âme pas celle des richesses ainsi la vraie richesse est celle de l'âme, pas celle des richesses' ».

Abou Nou3aym dans *Al Hilya* rapporte que Mohammed Ibn Wouhayb Ibn Hichâm a dit : « Certains des mes compagnons me récitèrent des vers composés par Ibn Al Moubârak :

Mange des céréales et du riz avec le pain d'orge et fais-en ton repas qui te sauvera du supplice du feu
Ecarte- toi autant que possible de la porte de l'émir, qu'Allah te guide ».

Abou Nou3aym rapporte dans *Al Hilya* qu'Ahmad Ibn Djamîl Al Marôuzî a dit :
« On informa Abdullah Ibn Al Moubârak qu'Allah soit Satisfait de lui, qu'Ismâ3îl Ibn 3aliyya s'est vu confié (la récolte) des aumônes, il lui écrivit alors ces vers :

---

[27] NDT : La traduction de ces vers a été particulièrement délicate, compte tenu de la présence de plusieurs métaphores et expressions difficiles ainsi que du fait que ce texte a été rédigé dans un arabe ancien.
Nous avons donc privilégié une retranscription proche de la traduction littérale afin de rester fidèle au texte original.

Ô toi qui te sers de la science comme on se sert d'un faucon pour chasser l'argent des nécessiteux
Tu as conquis le monde et ses plaisirs avec une ruse qui fait disparaître la religion
Tu es devenu un fou de la dounya après avoir été un remède contre la folie
Où se trouve donc le récit dans ta narration au sujet du délaissement des portes des sultans ?
Si tu dis que tu as été contraint, cela est faux, le bâtisseur de la science trébucha dans la boue

Quand Ismâ3îl Ibn 3aliyya lut cette lettre il pleura et démissionna (de sa fonction). »

Un récit similaire a été rapporté par Ibn Assâkir dans son Târîkh par le biais d'Al Bayhaqî d'après Al Hâkim qui dit :
« Abôu Al Fadl Ibn Abî Nasr nous informa qu'Alî Ibn Al Hassen Ibn Habîb Ad-Dimachqî nous rapporte qu'il entendit An-Nâqôussî (qui était parmi les gens de science et du Coran) dire qu'il avait entendu Mohmmed Ibn Al Hâkam rapporter d'Achâfi3î :

'J'avais un ami qui s'appelait Houssayn, il était bienveillant envers moi et maintenait les liens. L'émir des croyants lui confia la trésorerie [28] alors je lui écrivis ceci, dit-il :

Reprends-la, je répudie ton affection, et ce n'est pas un divorce d'animosité
Si tu te détournes, ce sera alors un premier divorce et ton affection aura encore deux chances de subsister
Et si tu fais des détours, celui-ci sera doublé par un autre et il y aura deux divorces lors de deux cycles de menstrues
Si le troisième est prononcé de ma part de mon propre gré, la gouvernance des deux mers ne compensera pas cela
Je n'ai pas voulu abandonner Houssayn seul jusqu'à ce que le visage de tout préservé ne s'assombrisse ».

Abou Nou3aym rapporte que Mohammed Ibn Wahb dit : « Certains parmi nos amis nous récitèrent ces quelques vers composés par Ibn Al Moubârak :

Si seulement vous imitiez Soufyân, Mis3ir et Ibn Maghôul car ils avaient en commun la piété
Et par la crainte mon frère Tayyi' le quatrième, tous font partie de l'ornement du pays et ont surpassé les meilleurs
Tels des poussins dans leur prière nocturne, les yeux éveillés sans jamais les fermer ni s'assoupir
Assis chez eux immobiles dans leurs demeures à l'exception d'un malheur ou interrompus par les prières communes
Le ventre vide malgré la faim, ils ne convoitent pas un bien illicite par crainte du châtiment

[28] NDT : Le mot arabe traduit ici par « trésorerie » a posé problème lors de la traduction. En effet, le mot « sayboun » avec le « noun » est inconnu pour le traducteur, il est possible que ce soit « sayboun » avec le tanwîn, qui signifie « trésors » et que cela ait été mal retranscrit, d'où le choix de le traduire par trésorerie.
Il existe cependant la possibilité que ce soit une ville (inconnue aujourd'hui sous ce nom) dont l'émir a confié la gouvernance à Houssayn, Allahou a3lam.
Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'une ville ou de la trésorerie, cela ne change pas grand-chose au sens du récit.

Les gens ont leurs soucis et le souci de ces gens est de savoir ce qu'ils auront semé lors de la récolte

Et certains dirent :

Hors de question d'être trompé par le sultan et de songer à lui rendre visite, se sont égarés ceux qui ont pénétré les portes des sultans ».

L'imâm Abôu Al Qâssim Ach-Châṯibî est l'auteur de la célèbre poésie :

Ils me blâmèrent parce que je ne me suis pas trouvé une accommodation et on me reprocha ma subsistance car j'ai voulu m'élever en dignité
Ils me dirent : 'Apprends la science par hypocrisie avec une magie digne des incantations
Tourne dans tous les sens les ailerons de la science de façon à rabaisser l'orgueil des orgueilleux
Il faut nécessairement de l'argent pour élever la science et un rang pour repousser les injustices
Si ce n'était les lanternes des sultans, tu ne trouverais pas celui qui se dresse pour (défendre) la vérité contre les ténèbres du chemin
Fréquente-les donc et endure l'humiliation de leurs chambellans espérant par eux un honneur qui te donnera le nom de « savant »'.

Al Djamâl Al-Loughawî dans l'ouvrage *Al Mou3j*ab a dit:
« Certains vertueux m'informèrent que l'émir 'Azz Edi-Dîne H̲irsak avait envoyé un écrit au Cheykh Ach-Châṯibî pour l'appeler à se présenter chez lui.
Le Cheykh ordonna alors à certains de ses amis de lui écrire ces quelques vers :

Dis à l'émir une parole de la part d'un conseiller lucide et clairvoyant
Le juriste s'il vient à vos portes, il n'y a aucun bien à espérer de lui.»

Dans At-Tadhyîl De Badr An-Nâboulsî, on rapporte que Sa3îd Ibn Ibrâhîm Ibn Abd Rabbô, qui délaissa les rois à la fin de sa vie, a dit :

Il fut tranquille lorsque je fus plongé dans la science de l'authenticité et que je me sois étendu dans la compréhension des sources de mon Créateur
Et pendant que je supervisais son règne je me suis retrouvé à demander la subsistance à celui qui ne peut l'accorder
Je me suis permis avec la permission de mon ami intime qui me hâta vers la mort à laquelle il me précéda
Sans toi, ô celui qui perçoit le conseil comme une douceur, les insultes des malveillants furent aisés
Leurs enfants se sont moqués de toi et les plus âgés ont voulu à travers toi le début des calamités
Je répondis : 'Rien ne me réjouit en dehors de la préservation des entrailles et les larmes étanchent la soif de celui qui pratique la H̲idjâma
Je me plains à Allah de ma solitude dans les adversités, et celle-ci est l'époque de l'endurance si tu savais être ferme
Combien de lamentations se cachent sous la peau à force d'agitation, un médecin qui vend sa science injustement au gouverneur

Comme si l'excellence de la science transcendait ses adeptes vers une joie de vivre printanière'
Ils me rétorquèrent : 'Par cette science tu as quitté les délices de la vie d'ici-bas vers l'espérance de la vie dernière désirant ainsi la plénitude'

Al Hâfidh Abôu Nasr Makôulâ a dit :

Les portes des sultans se réunirent pour que je m'y rende mais j'ai pris connaissance de ce qu'ignore le monde des hommes et des djinns,
L'étoile brillante ne peut dévier de sa voie auprès du soleil que vers un rang plus bas.

Ibn Assâkir dans son Târîkh rapporte que Zayd Ibn Aslam a dit :
« J'étais avec Abî Hâzim quand l'émir Abderrahmân Ibn Khâlid lui envoya un message pour venir discuter avec lui.
Abôu Hâzim dit : '**Je cherche refuge auprès d'Allah, j'ai connu une époque où les gens de science n'apportaient pas la science aux gens de la dounya, je ne serai pas le premier à le faire, si tu as une demande à nous adresser, fais nous-en part**'.
Abderrahmân lui répondit qu'ainsi il était monté dans son estime ».

Fin.

Allah nous suffit et Il est Le Meilleur Garant.
Et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah Le Tout Puissant, Le Plus Elevé.

Traduit par l'équipe du Jardin des Croyantes
www.lejardindescroyantes.com